

## CTSD Carte Scolaire du 2 septembre 2022



- Ouverture du CTSD par l'IA-DASEN.
- Présence de tous les IEN de Circonscription.
- M. Stoll - SG ; Mme Dunot et Mme Masson,
- Mme Nicolli, CPC-aDASEN

M. Le DASEN annonce :

- Le départ de Mme Nedellec (mobilité sur le département de l'Eure). La nouvelle a-DASEN sera en poste à partir du 19/09.
- L'arrivée de Mme Boyer, IEN Circo Marais et Enseignement Préélémentaire.
- Mme Thomas, est maintenant adjoint gestionnaire au lycée de la Venise verte. Elle est remplacée par Mme Stéphanie Kollmann.

### Déclarations liminaires

- UNSA Éducation : *voir la déclaration en pièce jointe*

### Priorités de l'IA-DASEN

La marge de manœuvre du DASEN est de 1 poste : cela s'explique par l'arrivée de stagiaires n'ayant pas eu la même quotité horaire que celle prévue. Cela libère un berceau stagiaire.

### Il est proposé une seule situation à ce CTSD de septembre :

Élémentaire Chizé : annulation de la fermeture (il est fort possible qu'une fermeture soit proposée pour la rentrée 2023-2024 au regard des effectifs des CM2 et de la maternelle).

M. Le DASEN explique que le département est en conformité avec le plafonnement à 24. Selon lui la carte scolaire est bénéfique pour cette année sans réelle situation de tension.

### Vote

- Pour : UNSA-Éducation
- Abstention : 0
- Contre : FSU-CGT et FO

L'UNSA Éducation après s'être abstenu en juin, a décidé de voter « pour » l'ensemble de la carte scolaire et sur la méthode proposée par l'IA-DASEN. En effet, si notre carte scolaire est neutre en termes de poste, la baisse globale des effectifs permet d'obtenir des moyennes par école qui approchent 21 élèves par classe. Cette moyenne baisse depuis plusieurs années et permet de meilleures conditions d'accueil des élèves, et c'est tant mieux. Nous avons fait remarquer que si cette moyenne baissait, il faut aussi admettre que les conditions d'accueil et d'enseignement sont de plus en plus complexes et les attendus éducatifs et pédagogiques de plus en plus exigeants. Le milieu rural, les REP et les situations particulières ont été regardés avec attention. De plus, L'IA-DASEN a manœuvré de façon pragmatique en limitant les opérations de septembre ; cela permettant aux écoles et collègues de préparer sereinement la rentrée. C'est pour ces raisons que l'UNSA Éducation s'est positionnée favorablement lors du vote. Évidemment nous aurions pu argumenter sur d'autres problématiques et voter globalement contre la politique de ce gouvernement. Nous le ferons très certainement lors du CDEN de lundi, qui est une instance plus politique en présence de Mme La Préfète. Dans le cas présent, notre vote répond à la question unique de l'IA : pour ou contre la carte scolaire en Deux-Sèvres. Et si notre département n'est pas idéal, nous pensons à l'UNSA-Éducation qu'il est enviable au regard de nombreux autres départements.

## Présentation de la rentrée dans le département

### Contractuels

- Autorisation de recrutement jusqu'à 25 contractuels.
- 13 sont en poste (12 renouvellements et 1 recrutement sur l'IME de Pompaire)
- A l'heure actuelle il n'y a pas un besoin impérieux de recrutement
- De plus le secteur qui reste concerné n'est pas attractif : Nord du département.

### Postes non pourvus à ce jour

- 3 postes de Brigade à Bressuire
- 2 postes fractionnés sur Thouars
- 1 poste de RASED à Niort (départ de la collègue sur poste à mission au rectorat)
- 1 poste à Pioussay & 1 poste à Verrines
- 2 postes de psy-scolaire (à la charge du rectorat)

### Combien de collègues en congé avec besoin de remplacement

- 4 collègues en congés formation
- 25 congés maternités connus à ce jour
- 4 CLM
- 2 CLD

De plus, 4,5 autres postes à profil vont être proposés et vont libérer des postes de PE qui seront à pourvoir par des contractuels :

- 3 CPC (Thouars – Bressuire et Parthenay). Sur la circonscription de Thouars une nouvelle organisation va être mise en place pour mieux répartir les tâches entre CPC et PEMF.
- 1 poste UEAA de Jean Jaurès
- ½ poste avec CHNDS de Faye l'Abbesse

**Liste complémentaire :** Au niveau de l'académie 20 listes complémentaires ont pu être recrutées :

- 4 pour le 79 (1 à 50% et 3 à 100%)
- 4 pour le 86
- 6 pour le 16
- 6 pour le 17

Il ne paraît pas cohérent de ne pas recruter en 1<sup>er</sup> lieu toutes les LC avant de recourir au recrutement de contractuels.

**Le SE-UNSA demande l'ouverture et le recours à la totalité de la LC, nous avons écrit à la Rectrice.**

### Autres postes :

- Toutes les Directions d'écoles sont pourvues.
- Un point sera fait sur les RASED prochainement.

**Le SE-Unsa regrette que tous les collègues sur ces postes de RASED ne soient pas tous formés. Nous demandons que les départs en formation soient renforcés.**



## Les remplaçants

Une Visio en 2 bassins (réferents directeurs) sera proposée la semaine prochaine ; 2 temps de formation 14/09 ou 21/09 (mercredi matin) pour les néo-remplaçants. Si le remplacement est long, les collègues peuvent participer au stage « Débuter en maternelle » ou « Débuter en ASH ». Mme Bodin, secrétaire affectée au bureau du remplacement, reviendra au mois de novembre. Le service est réorganisé.

## École Inclusive

Contingent d'AESH : 40 ETP pour l'académie et 10 ETP pour le département. Les recrutements sont en cours. 35 AESH ne sont plus présents à la rentrée dont 12 AESH partis à la retraite. 1 AESH n'a pas été renouvelé.

680 AESH sur le département :

### Quotités

- 506 AESH à 60% ETP
- 71 à 70%
- 84 à 80%
- 11 à 100%
- Autres quotités : 50% - 75% et 90%



Le département voit 1550 notifications dont 35 % d'accompagnements individuels.

On n'est pas en mesure de couvrir toutes les notifications MDPH. Il y a un décalage de 5 à 7 % d'accompagnement non assurés. La priorité va vers les accompagnements individuels.

L'IME : le problème de frais de déplacements avec IME de Melle est résolu. D'autres problèmes sont importants sur les conditions de travail. L'IEN École inclusive ira rencontrer l'équipe enseignante.

## Les Évaluations d'École

Le DASEN rappelle que, pour lui, il s'agit d'une occasion d'avoir un regard réflexif sur les pratiques des écoles par les écoles. C'est une auto-évaluation. Seront concernées cette année :

- Marais : 2 unités 5 écoles
- Thouarsais : 3 unités 8 écoles
- Niort : 3 unités 6 écoles
- Parthenay : 3 unités 11 écoles
- Bressuire : 4 unités 8 écoles
- Mellois : 2 unités 10 écoles
- Saint-Maixent : 3 unités 14 écoles

Il y aura une journée de formation pour les directeurs proposée par M.Mirval, IEN de Bressuire :

- 1<sup>ère</sup> session : le 05/09
- 2<sup>ème</sup> session : le 10/11
- 3<sup>ème</sup> session : le 19/01

Les collègues ont 12h à consacrer aux évaluations d'école + la journée de solidarité.

Notre point de vue sur les évaluations d'écoles : <https://urlz.fr/j5SO>

## QUESTIONS DIVERSES

**CAFIPEMF** : 19 candidats avec 12 avis favorables

**CAPPEI** : 14 candidats avec 9 admis. Pour le CAPPEI, les collègues souhaitant un retour peuvent contacter l'IEN Ecole Inclusive

**Remplaçants** : mobilisés sur les agents en formation et les congés formation.

**Gestion des lundis fériés 5<sup>ème</sup> période** : des rattrapages seront faits sur les décharges de direction pour ces jours fériés uniquement pour les directeurs des écoles de 1 à 3 classes.

**GDDE** : 4 directeurs ont annoncé leur départ. La 1<sup>ère</sup> réunion se tiendra le 20/10. Les 2 autres dates seront déterminées suite à l'arrivée de la nouvelle a-Dasen.

**GT Violence à l'école** : le CHSCT a fini son travail préparatoire et tout sera soumis à M. Le DASEN avant diffusion.

**Rapport ISST École Mention Verdier de Melle** : sera traité au retour de la Conseillère de Prévention de la DSDEN. La question se pose de savoir si les enseignants doivent avoir aussi accès à une visite médicale... Ce qui peut être compliqué sans Médecin CT au rectorat !

**Plan sanitaire important mis en place sur le territoire du Mellois par l'ARS** : des problématiques de pollutions se font jours et l'ARS met en place un grand plan d'action.

**Formation initiale** :

- PES 50 % INSPE et 50% en classe : le suivi sera fait par un PEMF et un tuteur INSPE
- PE à 100% : suivi uniquement par les PEMF.
- STAR : étudiant M2 ayant passé entretien en mai. 10 STAR sur le 79. En responsabilité 1 journée car semaine et tutorat par formateur INSPE.